

Fiche PFAS à destination des professionnels de santé du territoire de Saint-Louis agglomération

A retenir :

- La concentration en PFAS de l'eau de consommation de Saint Louis agglomération est supérieure à la limite réglementaire
- A compter du 5 mai 2025 la consommation de l'eau du réseau de distribution publique est interdite à des fins de boisson pour les personnes sensibles ainsi définies :
 - Femmes enceintes ;
 - Femmes allaitantes ;
 - Nourrissons de moins de 2ans
 - Personnes immunodéprimées

Situation actuelle dans l'agglomération de Saint Louis

Exposition aux PFAS

La concentration en PFAS de l'eau du robinet de saint Louis est non conforme à la réglementation. Le taux de PFAS (somme des concentrations de 20 molécules) est environ 2 à 4 fois supérieur à la valeur réglementaire. Des travaux d'amélioration sont prévus afin que la qualité de l'eau soit redevenue conforme pour la fin de l'année 2025.

Mesures de prévention

En attendant le retour à la conformité, à compter du 5 mai 2025 la consommation de l'eau du réseau de distribution publique est interdite à des fins de boisson pour les personnes sensibles ainsi définies :

- Femmes enceintes ;
- Femmes allaitantes ;
- Nourrissons de moins de 2ans
- Personnes immunodéprimées

Pour ces personnes les autres usages de l'eau du réseau public (lavage et cuisson des aliments, lavage corporel, brossage des dents...) restent autorisés.

Cette mesure concerne la population sensible des communes de Bartenheim, Blotzheim, Buschwiller, Hégenheim, Hésingue, Huningue, Kembs, Neuwiller, Rosenau, Saint Louis et Village Neuf.

En tant que professionnel de santé, nous vous encourageons à identifier les personnes sensibles et leur rappeler les mesures pratiques pour réduire l'exposition aux PFAS, **notamment le recours à l'utilisation de l'eau en bouteille**. A noter :

- Les carafes filtrantes (type Brita) ou autres filtres que l'on trouve en grande surface ne sont pas efficaces pour ce genre de polluants (comme les PFAS).
- Les autres usages culinaires ou domestiques peuvent être conservés.

Pour en savoir plus sur les PFAS

Qu'est-ce que les PFAS ?

Les PFAS sont une large famille de **plus de 4 000 composés chimiques**. Antiadhésives, imperméabilisantes, résistantes aux fortes chaleurs, les PFAS sont largement utilisés depuis les années 1950 dans divers domaines industriels et produits de consommation courante :

- Dans les objets du quotidien : poêles Tefal, papier cuisson, emballages alimentaires jetables, imperméabilisants textiles, cosmétiques (certaines crèmes solaires).
- Dans des applications industrielles : mousse anti-incendie, retardateurs de flamme dans du mobilier, textiles, matériel électronique, peintures, pesticides.

La présence de PFAS dans l'environnement est uniquement liée à l'activité humaine.

Très persistants et résistants à la dégradation, il est possible d'en retrouver des traces dans l'environnement (eau, air, sol) et dans la chaîne alimentaire, y compris des molécules qui ont été interdites depuis plusieurs années (d'où l'appellation de « polluants éternels »).

Toute la population est exposée, à des niveaux variables. La principale source d'exposition est **l'alimentation**, en particulier :

- La consommation de produits de la mer, de viande, de fruits, d'œufs,
- Dans certains cas, la consommation d'eau de boisson.

L'air intérieur et extérieur est aussi une voie d'exposition possible, ainsi que l'ingestion de poussières contaminées.

Quel impact sur la santé ?

Les PFAS, tout comme d'autres substances chimiques, peuvent présenter des risques pour la santé, surtout lorsqu'on y est exposé de manière répétée et sur le long terme.

Les informations scientifiques les plus récentes, résumées dans le rapport de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) de juillet 2020, montrent qu'une exposition fréquente aux PFAS peut avoir des effets potentiels sur la santé tels que :

- La diminution de la réponse immunitaire à la vaccination chez les enfants ;
- La diminution du poids à la naissance ;
- Des taux élevés de cholestérol ;
- Une perturbation du fonctionnement du foie ;
- Une augmentation de risque de cancer du rein.

D'après l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), 4 PFAS doivent faire l'objet d'une attention particulière car ils contribuent le plus à l'exposition et au risque potentiel pour la santé : PFOA, PFNA, PFHxS, PFOS.

En novembre 2023, le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) a classé le PFOA comme « cancérigène pour l'homme » (groupe 1) et le PFOS comme « peut-être cancérigène pour l'homme » (groupe 2B). La production de ces deux PFAS est interdite depuis plusieurs années.

D'autres effets sur la santé ont été mis en évidence par des études toxicologiques sur l'animal mais n'ont pas été prouvés chez l'homme, comme par exemple des perturbations de l'équilibre endocrinien (hypothyroïdie), des troubles de la reproduction, de la fertilité, une augmentation du risque de cancer (cancers des testicules).

L'exposition aux PFAS

Les PFAS agissent à des doses d'expositions infimes. Extrêmement utilisés, ils sont continuellement émis dans l'environnement et leur concentration s'accumule : on considère que 100% de la population française est imprégnée par les composés perfluorés, dont les PFAS, selon une étude publiée en 2019 par Santé Publique France.

Dans le cadre d'études européennes, les biomarqueurs d'exposition à 12 PFAS ont été mesurés chez les adolescents. En Europe, chez 14% des adolescents le taux sérique interne dépasse 6,9 ng/l de PFAS.

Avis et réglementation

Directive (UE) 2020/2184 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2020 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine (EDCH) (refonte)

FAQ ARS Grand Est : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/media/138231/download?inline>

<https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/article/les-pfas-et-l-eau-destinee-a-la-consommation-humaine>

<https://www.anses.fr/sites/default/files/LABO-Ra-Perfluorates.pdf>

<https://www.iarc.who.int/fr/news-events/iarc-monographs-evaluate-the-carcinogenicity-of-perfluorooctanoic-acid-pfoa-and-perfluorooctanesulfonic-acid-pfos/>